

Affaires autochtones et du Nord Canada

Rendement global d'AANC

❖ Secteurs de rendement élevé

- **Satisfaction professionnelle** : Pourcentage moins élevé de FI ayant déclaré qu'ils quitteraient leur ministère pour un plus grand nombre d'occasions de PP, d'avancement ou de modalités de travail variables, une meilleure conciliation travail/vie ou un environnement de travail plus positif par rapport à la fonction publique

❖ Points à améliorer

- **Perfectionnement professionnel** : Taux moins élevés de présence à des activités de PP, d'approbations de demandes de PP et d'approbations de demandes de formation linguistique et moins bonnes opinions sur le PP reçu par rapport à la fonction publique
- **Modalités de travail variables** : Pourcentage moins élevé de FI travaillant selon des modalités de travail variables et taux moins élevé d'approbations de modalités de travail variables par rapport à la fonction publique
- **Heures supplémentaires travaillées** : Médiane plus élevée du nombre d'heures supplémentaires travaillées par rapport à la fonction publique
- **Conciliation travail/vie** : Moins bonne opinion sur le soutien à la conciliation travail/vie et la capacité d'assister à des activités familiales importantes par rapport à la fonction publique; pourcentage plus élevé ayant déclaré de lourdes charges de travail et des effets du stress du travail sur la santé mentale par rapport à la fonction publique

Catégorie	Résultats 2017 FP	Résultats 2017 AANC	Écart
Présence à des activités de PP	90 %	83 %	↓ 8 %
Approbations de demandes de formation linguistique*	78 %	59 %	↓ 24 %
Approbations de demandes de PP*	89 %	81 %	↓ 9 %
Opinion sur les occasions de PP**	3,70	3,36	↓ 9 %
Opinion sur le PP reçu pour satisfaire aux exigences du poste**	3,87	3,57	↓ 8 %
Opinion sur le PP reçu pour dépasser les exigences du poste**	3,14	2,84	↓ 10 %
Opinion sur le PP reçu pour progresser dans la carrière**	3,19	3,00	↓ 6 %
Opinion sur les occasions de formation linguistique**	2,80	2,47	↓ 12 %
Opinion sur le caractère strict de l'approbation de PP***	2,82	2,95	↑ 5 %
Approbations de demandes de congé*	94 %	89 %	↓ 5 %
Jours de présence au travail malade*	76 %	72 %	↓ 5 %

Catégorie	Résultats 2017 FP	Résultats 2017 AANC	Écart
Médiane des jours de présence au travail malade*	1-3	4-6	↑ 1 intervalle
Présence au travail malade à cause de la lourde charge de travail*	49 %	50 %	↑ 2 %
Crédits de congés de maladie épuisés****	15 %	20 %	↑ 33 %
Aise à demander un congé**	4,15	3,78	↓ 9 %
Médiane des heures supplémentaires travaillées*	10-19	20-29	↑ 1 intervalle
Médiane des heures supplémentaires rémunérées*	0	1-9	↑ 1 intervalle
Approbations de demandes de modalités de travail variables*	79 %	56 %	↓ 29 %
Pourcentage travaillant selon des modalités de travail variables*	47 %	33 %	↓ 30 %
Opinion sur l'aise à demander la rémunération des heures supplémentaires**	3,20	3,17	↓ 1 %
Opinion sur la lourdeur de la charge de travail***	3,34	3,73	↑ 12 %
Capacité d'assister à des activités familiales importantes**	3,92	3,22	↓ 18 %
Effets du stress du milieu de travail sur la santé mentale***	3,27	3,64	↑ 12 %
Opinion sur le soutien à la conciliation travail/vie**	3,58	3,11	↓ 13 %
Opinion sur les occasions de modalités de travail variables**	3,46	3,14	↓ 9 %
Opinion sur Milieu de travail 2.0**	2,45	2,00	↓ 18 %
Satisfaction professionnelle**	4,05	3,89	↓ 4 %
Opinion sur la capacité de dénoncer des actes répréhensibles**	3,60	3,48	↓ 3 %
Opinion sur la positivité de l'environnement de travail**	3,52	3,09	↓ 12 %
Opinion sur les relations avec le superviseur ou la superviseuse**	4,25	3,91	↓ 8 %
Opinion sur les relations avec la haute direction**	3,86	4,00	↑ 4 %
Opinion sur les relations avec les collègues**	4,53	4,50	↓ 1 %
Quitterait le ministère pour un plus grand nombre d'occasions de PP	31 %	24 %	↓ 23 %
Quitterait le ministère pour un plus grand nombre d'occasions d'avancement	50 %	46 %	↓ 8 %
Quitterait le ministère pour un plus grand nombre d'occasions de modalités de travail variables	37 %	33 %	↓ 10 %
Quitterait le ministère pour une meilleure conciliation travail/vie	41 %	37 %	↓ 10 %
Quitterait le ministère pour un environnement de travail plus positif	42 %	41 %	↓ 2 %

* au cours des 12 derniers mois

** sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait(e)) à 5 (très satisfait(e))

*** sur une échelle de 1 (très faible) à 5 (très élevé)

**** au cours des cinq dernières années

Données démographiques

❖ Au total, 50 réponses au sondage tenu du 19 septembre au 19 octobre 2017

- Une **diminution de 9 %** par rapport aux 55 réponses en 2016
- Environ 27 % des FI à AANC ont rempli le sondage (taux de fiabilité de 95 % +/- 15 %, **taux de réponse élevé** et importance statistique modérée)

Données démographiques	AANC	FP
Réponses en français	38 %	25 %
Réponses en anglais	62 %	75 %
FI-2 ou FI-3	54 %	67 %
Pourcentage travaillant dans la fonction publique depuis 10 ans ou plus	80 %	69 %
Situés dans la RCN	67 %	66 %
Groupe d'âge médian	35-44	35-44
Hommes	73 %	60 %
Femmes	27 %	39 %
Titulaires d'un baccalauréat ou mieux	90 %	90 %
Détenteurs d'un titre de CPA ou aux études en vue d'en obtenir un	32 %	52 %
Supervision d'employés	46 %	49 %

Perfectionnement professionnel

- ❖ 38 % des répondants ont demandé de la formation linguistique au cours des 12 derniers mois (c. 32 % dans la fonction publique), et 10 des 17 demandes de formation linguistique (59 %) ont été approuvées (c. 78 % dans la fonction publique).
- ❖ 60 % des répondants ont demandé un congé de perfectionnement professionnel au cours des 12 derniers mois (c. 56 % dans la fonction publique), et 22 des 27 demandes de perfectionnement professionnel (81 %) ont été approuvées (c. 89 % dans la fonction publique).
- ❖ 28 % des répondants estiment que leurs occasions de perfectionnement professionnel ont augmenté depuis 2016 (c. 18 % dans la fonction publique), tandis que 15 % estiment que leurs occasions ont diminué (c. 20 % dans la fonction publique).
- ❖ Sur une échelle de 1 (pas du tout intéressé(e)) à 5 (très intéressé(e)), avec un choix de sept catégories différentes, les FI à AANC s'intéressent le plus à la formation en gestion

de systèmes, opérations, politiques ou ressources (moyenne de 4,11), aux conférences et activités (3,98) et à la formation en gestion/leadership (3,84)

Conciliation travail/vie

- ❖ 73 % des FI à AANC ont travaillé des heures supplémentaires au cours des 12 derniers mois (c. 72 % dans la fonction publique).
- ❖ 39 % ont travaillé 30 heures supplémentaires ou plus au cours des 12 derniers mois (c. 30 % dans la fonction publique).
- ❖ 56 % de ceux et celles qui ont travaillé 30 heures ou plus ont demandé la rémunération de 30 heures ou plus (c. 43 % dans la fonction publique).
- ❖ 68 % des répondants ont demandé des modalités de travail variables au cours des 12 derniers mois (c. 60 % dans la fonction publique), et seulement 14 des 25 demandes (56 %) ont été approuvées (c. 79 % dans la fonction publique).
- ❖ 16 % des répondants travaillent des semaines de travail comprimées (c. 21 % dans la fonction publique), 5 % sont en télétravail (c. 14 % dans la fonction publique) et 67 % ne travaillent pas selon des modalités de travail variables (c. 53 % dans la fonction publique).
- ❖ 15 % des FI à AANC estiment que leur degré de satisfaction en matière de conciliation travail/vie a augmenté au cours des 12 derniers mois (c. 17 % dans la fonction publique), mais 33 % estiment que leur degré de satisfaction a diminué (c. 28 % dans la fonction publique).
- ❖ Il y avait 21 suggestions ouvertes relatives à des améliorations possibles de la conciliation travail/vie, et les principales retenues étaient l'autorisation du télétravail ou de modalités de travail variables, le recrutement de personnel additionnel et la gestion des attentes en matière d'heures supplémentaires et de travail exécuté en dehors des heures de travail.

Environnement de travail positif

- ❖ Il y avait 13 catégories différentes d'améliorations possibles en vue de rendre l'environnement de travail plus positif, et les plus importantes sur une échelle de 1 (pas du tout importante) à 10 (extrêmement importante) retenues par les FI à AANC étaient de bonnes relations avec les superviseurs (moyenne de 9,46), de bonnes relations avec les collègues (9,39) et le travail et la vie personnelle bien conciliés (9,35).